

Une crise parlementaire aux Etats-Unis

Washington, 20 mars. — Dans une séance mémorable de la Chambre des représentants des Etats-Unis a eu lieu la discussion de son président, en adoptant une majorité de quarante voix la motion Norris, qui tend à la création d'une commission des règlements, composée des membres de la majorité et de la minorité à l'exclusion du speaker.

A midi, hier, la salle et les tribunes étaient remplies pour assister au duel entre le président Joe Cannon et les dissidents du parti républicain allié à l'opposition démocrate.

L'entrée de l'« oncle Joe » est saluée par les acclamations des républicains loyalistes. Le chaplain récite la prière qui ouvre toutes les séances : « Unissez-vous, Seigneur, dans la paix et l'amour. » Et la bataille commence.

Le président Cannon donne lecture de l'ordre du jour des dissidents et déclare qu'il ne sera pas mis en délibération. Les dissidents protestent ; ils en appellent à la Chambre de cette décision et remportent une première victoire : 162 voix contre 160.

L'ordre du jour Norris lui-même, mis aux voix, est adopté par 193 voix contre 153.

Les plus acharnés d'entre les membres de l'opposition vont jusqu'à pousser leur violence jusqu'au bout et exécuter sur le champ l'« oncle Joe », déposé. Un démocrate dépose, au milieu d'un vacarme épouvantable, un nouvel ordre du jour déclarant vacant le fauteuil présidentiel et demandant l'élection d'un gouverneur provisoire.

M. Cannon déclare qu'il ne s'oppose pas à ce qu'on mette en délibération cet ordre du jour exigeant sa démission.

On demande l'ajournement, qui est repoussé dans une tempête de vociférations.

M. Cannon est temporairement renversé présidentiel à M. Tawney, du Minnesota, au milieu de frénétiques applaudissements, et la déclaration de vacance de ce fauteuil est mise aux voix. Par 191 voix contre 155, l'ordre du jour réclamant la démission immédiate de M. Cannon est repoussé.

M. Cannon déclare qu'il ne s'oppose pas à ce qu'on mette en délibération cet ordre du jour exigeant sa démission.

On demande l'ajournement, qui est repoussé dans une tempête de vociférations.

M. Cannon est temporairement renversé présidentiel à M. Tawney, du Minnesota, au milieu de frénétiques applaudissements, et la déclaration de vacance de ce fauteuil est mise aux voix. Par 191 voix contre 155, l'ordre du jour réclamant la démission immédiate de M. Cannon est repoussé.

Une Bijouterie cambriolée à Bruxelles

Bruxelles, 20 mars. — Un audacieux cambrioleur vient d'être condamné dans un magasin de bijouterie de la rue Neuve.

En descendant ce matin dans la boutique, le propriétaire qui en avait la garde constata la plus grande désordre et trouva sur le plancher une grande quantité d'écrits vides. De la vitrine, les plus précieux bijoux avaient été enlevés.

Après avoir dévalisé le magasin, les malfaiteurs s'attaquèrent au coffre-fort, qu'ils enveloppèrent dans un vêtement et qu'ils descendirent à la cave. Le meuble, cependant, résista aux efforts des voleurs.

De l'enquête ouverte par la police, il résulte que ce n'est qu'actuellement inoccupé, par un voisin, M. Emile Debewer, qui se rendait à son atelier de bijouterie, qu'il fut aperçu par le cambrioleur. Ce dernier, en apercevant le propriétaire, se précipita dans la rue et fut arrêté par la police.

M. Debewer a déclaré qu'il avait une somme de 150.000 francs.

La Neige

Chalon-sur-Saône, 20 mars. — La neige est tombée cette nuit sur la région. Les montagnes en sont recouvertes. Le froid est sévère.

La percée des Vosges

Paris, 20 mars. — On dément la nouvelle suivant laquelle le gouvernement français et le gouvernement allemand se seraient mis d'accord sur l'exécution possible d'un projet de percée pour la percée des Vosges.

M. Fallières à Bordeaux

Paris, 20 mars. — Le président de la République a accepté l'invitation qui lui a été faite d'assister, en septembre prochain, à la grande semaine de la Croix-Rouge, qui aura lieu à Bordeaux.

L'accord franco-marocain

Paris, 20 mars. — On sait qu'il Mokrî s'est rendu au quai d'Orsay, pour y donner la réponse du gouvernement français aux propositions françaises concernant spécialement la question des garanties financières réclamées au Maghzen.

LES DRAMES DE L'HONNEUR

Le Chèque

par Emile Bergerat

Mariette venait d'entrer, suivi de Gertrude.

« Cette fois, parrai, lui jeta-t-elle, les Donadies sont quittes envers les Barbans. Et dans une envolée de robe elle disparut, sans s'être retournée.

Le professeur s'élança vers André : dit ?

« Que s'est-il passé ?... Qui est-ce ?... Montre-moi ce papier.

« Maître, c'est un chèque, fit le jeune homme avec une joie altérée. Puis il le plaça, le baissa et le cacha dans sa chemise. Vous arrivez trop tard, je viens de vendre mon âme au capital !

« Oh ! le misérable ! maudit le socialiste qui le voyant partir, l'ingrat, la lâche, l'imbecile ! »

QUATRIEME PARTIE

CHAPITRE I

L'hôtel Donadies

L'hôtel Donadies, au parc Monceau, peut passer pour le spécimen-type de ces habitacles ploutocratiques que l'architecture moderne improvise, comme des palais de neige, aux nababs changeants du capital, de

DANS LA REGION

Chez les Cantonniers du Nord

Hier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'A. A. des Cantonniers du Nord. A midi, deux cents membres environ de l'Association étaient réunis dans la salle Chéron, rue Jean-Roisin, sous la présidence de M. Moreau, président de l'Association Amicale.

Après avoir entendu le compte-rendu des travaux de la commission et des résultats obtenus, l'assemblée vota contre une proposition d'affiliation de l'Association du Nord à la Fédération Nationale.

Ensuite, les membres présents procédèrent ainsi qu'il suit, au renouvellement du bureau :

Président : M. Pierre Moreau, de Douchy. — Vice-présidents : Arthur Bogard, d'Haverskerque et Alfred Cappelle, de Marquand-Ostrevant. — Trésorier : Louis Delgrange, de Bruille-Marchiennes. — Secrétaire : Parent, de Bouchain. — Membres : Dutilleul, de Fresnes. — Farinaux, de Salomé. — Mouton Victorien, de Sainte-Ollive-Cambrai. — René Hilde, d'Armentières. — René Douas, de Jézeau. — Jean-Baptiste Deloivre, de Flocquignoul. — Bourgeois, de Merville. — Delbecq, de Balilleul.

Le président de l'Association, M. Moreau, prononça un discours par lequel il fit appel aux cantonniers pour qu'ils viennent nombreux se presser sous la bannière de l'Association.

Il espère voir, l'année prochaine, la totalité des cantonniers groupés pour leurs revendications qu'ils poursuivront d'une façon ferme et respectueuse.

Après le discours du président de la société de Secours-Mutuels des Cantonniers, M. Moreau, au nom de l'Association Amicale des Cantonniers, le remercia d'avoir insisté en sa faveur auprès du Conseil Général et d'avoir obtenu une somme de 4.000 francs pour l'amélioration de la société.

Puis, l'assemblée vota de féliciter M. Stoclet, ingénieur en chef, ainsi qu'il Messieurs les Conseillers généraux, pour leur dévouement à la cause des Cantonniers.

Les Cantonniers du Nord se séparèrent ensuite en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

A MARCO-EN-BARCEUL

Une octogénaire brûlée vive

Mme veuve Merlevalde, âgée de 80 ans, demeurant avec son fils rue de la Vieilles-Chapelle, au Pont, était occupée dimanche à préparer son dîner lorsqu'en mettant du charbon dans le poêle, la pauvre femme qui est presque aveugle ne s'aperçut pas que le mouchoir qui lui couvrait la poitrine s'était enflammé.

Ce n'est qu'au contact du feu que Mme Merlevalde se rendit compte de ce qui se passait et se précipita vers le poêle pour éteindre les flammes en lui jetant un seau d'eau sur le corps.

Mme Merlevalde qui porte de profondes brûlures à la poitrine et à la figure, a été transportée d'urgence à l'hôpital de Maroq.

En présence de l'état grave de la pauvre femme et considérant son grand âge, il est à craindre qu'elle succombe à ses cruelles brûlures.

LES DRAMES DE LA MINE

Un incident entre l'Allemagne et la Suisse

Berlin, 20 mars. — A la suite de l'arrestation sur territoire badois d'un sujet allemand habitant Bâle et soupçonné d'espionnage, des agents de la police badoise firent à Bâle même une enquête, y procédèrent à des auditions et se saisirent de témoins et dressèrent des procès-verbaux.

Le gouvernement fédéral suisse a adressé à l'office impérial des affaires étrangères à Berlin une protestation contre cette violation du territoire de la Confédération.

Un train arrêté par des paysans

Athènes, 20 mars. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux ont été dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration d'insultes. Les cavaliers les dispersèrent. D'autres ont été promptement rétablis. Une réunion tenue après ces incidents, à Larissa, s'est passée dans un ordre complet.

Un industriel tué

Aulun, 20 mars. — M. Bouchoux, industriel, âgé de 65 ans, était occupé dans son usine lorsqu'une planche violemment projetée par l'outilage mécanique est venue le frapper au bas-ventre.

Transporté sans connaissance à son domicile, le blessé a succombé peu de temps après.

LA CRISE GRECQUE

Athènes, 20 mars. — Le premier ministre a conféré avec MM. Théotokis et Rhalis, au sujet de nombreuses difficultés pendants.

Le ministre des cultes a conféré également avec le colonel Zorbas auquel il a promis d'exaucer les vœux de la Ligue militaire.

LA LIGUE MILITAIRE

Athènes, 20 mars. — Plus de deux cents officiers ont adressé au colonel Zorbas un mémoire dans lequel ils demandent l'épuration de l'armée de terre par une commission d'officiers nommés par le ministre ; ils se plaignent en outre de ce que la révolution n'a pas donné de résultats sensibles dans l'amélioration de l'armée.

Le mémoire conclut en disant qu'en cas de refus le corps des officiers agira lui-même énergiquement.

Bagarre entre conscrits

Florac, 20 mars. — A Grandrieu, chef-lieu de canton de la Lozère, quelques conscrits, malgré les protestations de leurs camarades, voulurent porter dans le cortège, à côté du drapeau tricolore, un drapeau orné d'emblèmes religieux. Les gendarmes s'y opposèrent ; ils furent malmenés par les premiers conscrits. Un ecclésiastique apparut ; il fut malmené par les jeunes gens qui ne voulaient pas de drapeau à emblèmes.

Ce ne fut pas sans peine que les gendarmes purent protéger l'abbé et rétablir le calme.

Les troubles de La Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, 20 mars. — L'entrevue civil du maire de Pointe-à-Pitre a eu lieu sans incident, après l'autopsie.

Lors de l'échouage, des personnes qui se trouvaient dans une maison en face de la Caserne ont été blessées.

La mairie a été transformée en ambulance. Le capitaine de gendarmerie fut sur ses lieux et assura l'ordre.

Crise ministérielle imminente en Italie

Rome, 20 mars. — Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, l'amiral Bettolo a prononcé un discours qui a occupé toute la séance.

Le vote a été renvoyé à demain.

La situation ne s'est nullement améliorée. Les experts pensent que nous aurons une crise ministérielle.

M. Ferroul contre M. Albert Sarraut

Lésignan, 20 mars. — Cet après-midi eut lieu une grande réunion publique et contradictoire organisée par le comité local de la Ligue nationale de Narbonne, concurrent de M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

M. Ferroul et Sarraut ont successivement prononcé des discours dans lesquels ils ont critiqué l'attitude de la Ligue nationale de Narbonne et de M. Albert Sarraut, directeur du « New-York Herald », aurait fait naufrage sur les côtes de Sicile, selon les uns et dans les mers du large, selon les autres. M. Gordon-Bennett serait parmi les victimes.

Au « New-York Herald » on déclare ce soir que le bruit de la mort de M. Gordon-Bennett est absolument faux.

M. Gordon-Bennett n'a pas fait naufrage

Paris, 20 mars. — La « Presse », dans sa dernière édition, publie, sous toutes réserves, une dépêche de Nice reproduisant la nouvelle que le yacht « Lisistrata », ayant à bord M. Gordon-Bennett, directeur du « New-York Herald », aurait fait naufrage sur les côtes de Sicile, selon les uns et dans les mers du large, selon les autres. M. Gordon-Bennett serait parmi les victimes.

Au « New-York Herald » on déclare ce soir que le bruit de la mort de M. Gordon-Bennett est absolument faux.

Un scandale judiciaire

ON ARRETE LE JUGE DE PAIX DE CRUZY-LE-CHATEL

Tonnerre, 20 mars. — A la suite du détournement du titre de cent francs de rente française à Cruzy-le-Châtel, dont nous parlons d'autre part, le juge de paix, inculpé de détournement, a été mis en état d'arrestation ce matin et écroué à la prison de Tonnerre.

Le Parquet perquisitionna cet après-midi à Cruzy-le-Châtel.

Le greffier Lafays a été également arrêté. Le juge de paix a répété qu'il ne voulait pas s'approprier le produit des valeurs, mais qu'il cherchait à avantager son greffier, héritier dans la succession où eut lieu l'apportionnement des scellés.

Le greffier Lafays qu'il n'a jamais eue une idée pareille au juge de paix.

Ce dernier, qui est infirme et ne peut pas marcher, sera placé en surveillance à l'hôpital.

Cette affaire cause une grande émotion dans le canton de Cruzy-le-Châtel.

Le juge de paix est originaire de La Ferté-sous-Journe.

Il est âgé de 43 ans. Il était juge de paix depuis 1902.

Les fonctionnaires des P.T.T. ET LES ELECTIONS

Le Meeting de Mercredi

Paris, 20 mars. — Un comité central d'action électorale des P. T. T. vient de se former à l'occasion des élections législatives prochaines ; il adresse à ce sujet à tous les fonctionnaires, à tous les ouvriers, employés et agents des P. T. T., l'appel suivant :

« L'an dernier, à cette époque, le personnel tout entier était dressé pour la défense de ses droits et la sauvegarde de sa dignité.

Nous avons payé cher notre confiance dans les promesses solennelles qui nous furent faites par le gouvernement d'aujourd'hui. L'heure des justes représailles est venue.

Nous faisons un pressant appel à votre concours pécuniaire et à votre activité : Pour abattre Simyan, l'homme néfaste ! Pour demander compte de leur hostilité à tous les parlementaires qui ont couvert de leurs votes la mauvaise administration et les violences d'un fantôme irrité, à tous ceux qui ont approuvé le manquement à la parole de M. Clemenceau.

Un grand meeting aura lieu le 23 mars 1910, pour anniversaires de la reprise du travail de l'an dernier. Le comité provisoire y fera connaître et soumettra à votre approbation son plan d'action. Vous assisterez tous à cette manifestation, qui sera annoncée par voie d'affiches.

Dernières Nouvelles REGIONALES

Les cambrioleurs à Lille

En rentrant dimanche vers 9 heures et demie du soir à sa villa « Charles et Berthe », située rue d'Abanis, M. Dubois ne fut pas peu surpris de constater que pendant son absence des individus avaient mis sa maison au pillage.

Après s'être introduits dans le jardin en se servant d'une échelle pour escalader le mur de clôture, les malfaiteurs étaient allés dans la villa par la porte d'abais-sol dont la clef se trouvait dans la serrure.

Une fois dans la maison, ils fouillèrent tous les meubles et les armoires, jetant le contenu sur le plancher.

Le lit de M. Dubois fut également complètement bouleversé.

En désordre inimaginable régnait dans toutes les pièces de la maison.

Dans leur hâte à s'enfuir les malfaiteurs, d'après les déclarations de M. Dubois, se sont retirés sans rien emporter.

M. Videt, commissaire de permanence a ouvert une enquête.

Violent incendie à Lambersart

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les pompiers de Lille sont allés à Lambersart pour combattre un violent incendie à Cauche, épicer, 40, avenue Beaugart, et en raison de la violence du feu, on redoutait la destruction complète de l'immeuble.

L'épouse blessée sa rivale

Paris, 20 mars. — M. Léon Barreau, ouvrier relieur, père de deux enfants, occupé avec les siens un petit logement rue Rampal, à Belleville.

Ces jours derniers, M. Barreau et un de ses camarades, appelé Champey, firent connaissance de deux curieuses brocheuses dont ils devinrent les admirateurs.

Hier soir, les deux couples passaient bras dessus, bras dessous, boulevard de la Villette, où se tient actuellement une fête foraine. Soudain, une femme bondit de derrière une baraque ; c'était Mme Barreau. Elle se précipita sur son mari et le frappa à la tête avec sa rivale, Marthe Rémy, la femme du relieur qui porta trois coups de ciseaux à la tête et au ventre.

Arrêtée par des passants, Mme Barreau fut conduite chez M. Cuvelier, commissaire de police, qui l'a envoyée au dépôt.

Marthe Rémy est en traitement à l'hôpital Saint-Louis, où son état inspire de vives inquiétudes.

Le sauvetage des sous-marins

Rochefort, 20 mars. — Ce soir, dans le port de Rochefort, un ouvrier de l'arsenal nommé Fougeroux, a expérimenté, en présence du préfet maritime, un appareil de sauvetage pour sous-marins.

Les expériences ont été faites avec un sous-marin, seront renouvelées prochainement à Paris devant une commission nommée par le ministre.

LES DRAMES DE L'HONNEUR

Le Chèque

par Emile Bergerat

Mariette venait d'entrer, suivi de Gertrude.

« Cette fois, parrai, lui jeta-t-elle, les Donadies sont quittes envers les Barbans. Et dans une envolée de robe elle disparut, sans s'être retournée.

Le professeur s'élança vers André : dit ?

« Que s'est-il passé ?... Qui est-ce ?... Montre-moi ce papier.

« Maître, c'est un chèque, fit le jeune homme avec une joie altérée. Puis il le plaça, le baissa et le cacha dans sa chemise. Vous arrivez trop tard, je viens de vendre mon âme au capital !

« Oh ! le misérable ! maudit le socialiste qui le voyant partir, l'ingrat, la lâche, l'imbecile ! »

QUATRIEME PARTIE

CHAPITRE I

L'hôtel Donadies

L'hôtel Donadies, au parc Monceau, peut passer pour le spécimen-type de ces habitacles ploutocratiques que l'architecture moderne improvise, comme des palais de neige, aux nababs changeants du capital, de

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La grève du Chambon

LA BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-ETIENNE PREPARE LA GREVE GENERALE

Saint-Etienne, 20 mars. — L'administration de la Bourse du travail de Saint-Etienne, délibérant sur la situation des grévistes du Chambon-Fougerolles, a décidé d'organiser immédiatement, dans tout le département de la Loire, une agitation incessante dans le but de provoquer dans le plus bref délai une solidarité effective de tous les travailleurs de la région à l'égard des grévistes.

Elle invite tous les syndicats de la Loire à se préparer à une grève générale de solidarité avec les prolétaires du Chambon-Fougerolles en lutte pour la défense du syndicalisme menacé.

L'appel de la Bourse du travail en faveur de la grève générale est surtout adressé aux mineurs ; ceux-ci ont, avec le comité des bouillottes de la Loire, un contrat qui expire à fin juin prochain.

Les signataires de l'appel désigneraient que les syndicats des mineurs examinent immédiatement s'il y a lieu de renouveler le contrat ou de le dénoncer et de prendre sans délai toutes les mesures qui, dans leur esprit, pourraient favoriser les grévistes du Chambon-Fougerolles.

Ceux-ci, en raison de la température, n'ont pas fait ce matin l'exode projeté sur Firminy.

LES DRAMES DE LA MINE

Clermont-Ferrand, 20 mars. — Un éboulement s'est produit hier soir aux mines de Messix (Puy-de-Dôme).

Deux ouvriers ont été ensevelis : Claude Bony, soixante-cinq ans, et Joseph Laverge, trente-quatre ans.

Le sauvetage a été aussitôt organisé et Laverge a été retiré vivant, mais grièvement blessé.

On poursuit le sauvetage de Bony, mais sans grand espoir de le mener à bien.

Une affaire d'espionnage

Un incident entre l'Allemagne et la Suisse

Berlin, 20 mars. — A la suite de l'arrestation sur territoire badois d'un sujet allemand habitant Bâle et soupçonné d'espionnage, des agents de la police badoise firent à Bâle même une enquête, y procédèrent à des auditions et se saisirent de témoins et dressèrent des procès-verbaux.

Le gouvernement fédéral suisse a adressé à l'office impérial des affaires étrangères à Berlin une protestation contre cette violation du territoire de la Confédération.

Un train arrêté par des paysans

Athènes, 20 mars. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux ont été dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration d'insultes. Les cavaliers les dispersèrent. D'autres ont été promptement rétablis. Une réunion tenue après ces incidents, à Larissa, s'est passée dans un ordre complet.

Un industriel tué

Aulun, 20 mars. — M. Bouchoux, industriel, âgé de 65 ans, était occupé dans son usine lorsqu'une planche violemment projetée par l'outilage mécanique est venue le frapper au bas-ventre.

Transporté sans connaissance à son domicile, le blessé a succombé peu de temps après.

LA CRISE GRECQUE

Athènes, 20 mars. — Le premier ministre a conféré avec MM. Théotokis et Rhalis, au sujet de nombreuses difficultés pendants.

Le ministre des cultes a conféré également avec le colonel Zorbas auquel il a promis d'exaucer les vœux de la Ligue militaire.

LA LIGUE MILITAIRE

Athènes, 20 mars. — Plus de deux cents officiers ont adressé au colonel Zorbas un mémoire dans lequel ils demandent l'épuration de l'armée de terre par une commission d'officiers nommés par le ministre ; ils se plaignent en outre de ce que la révolution n'a pas donné de résultats sensibles dans l'amélioration de l'armée.

Le mémoire conclut en disant qu'en cas de refus le corps des officiers agira lui-même énergiquement.

Bagarre entre conscrits

Florac, 20 mars. — A Grandrieu, chef-lieu de canton de la Lozère, quelques conscrits, malgré les protestations de leurs camarades, voulurent porter dans le cortège, à côté du drapeau tricolore, un drapeau orné d'emblèmes religieux. Les gendarmes s'y opposèrent ; ils furent malmenés par les premiers conscrits. Un ecclésiastique apparut ; il fut malmené par les jeunes gens qui ne voulaient pas de drapeau à emblèmes.

Ce ne fut pas sans peine que les gendarmes purent protéger l'abbé et rétablir le calme.

Les troubles de La Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, 20 mars. — L'entrevue civil du maire de Pointe-à-Pitre a eu lieu sans incident, après l'autopsie.

Lors de l'échouage, des personnes qui se trouvaient dans une maison en face de la Caserne ont été blessées.

La mairie a été transformée en ambulance. Le capitaine de gendarmerie fut sur ses lieux et assura l'ordre.

Crise ministérielle imminente en Italie

Rome, 20 mars. — Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, l'amiral Bettolo a prononcé un discours qui a occupé toute la séance.

Le vote a été renvoyé à demain.

La situation ne s'est nullement améliorée. Les experts pensent que nous aurons une crise ministérielle.

M. Ferroul contre M. Albert Sarraut

Lésignan, 20 mars. — Cet après-midi eut lieu une grande réunion publique et contradictoire organisée par le comité local de la Ligue nationale de Narbonne, concurrent de M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

M. Ferroul et Sarraut ont successivement prononcé des discours dans lesquels ils ont critiqué l'attitude de la Ligue nationale de Narbonne et de M. Albert Sarraut, directeur du « New-York Herald », aurait fait naufrage sur les côtes de Sicile, selon les uns et dans les mers du large, selon les autres. M. Gordon-Bennett serait parmi les victimes.

Au « New-York Herald » on déclare ce soir que le bruit de la mort de M. Gordon-Bennett est absolument faux.

M. Gordon-Bennett n'a pas fait naufrage

Paris, 20 mars. — La « Presse », dans sa dernière édition, publie, sous toutes réserves, une dépêche de Nice reproduisant la nouvelle que le yacht « Lisistrata », ayant à bord M. Gordon-Bennett, directeur du « New-York Herald », aurait fait naufrage sur les côtes de Sicile, selon les uns et dans les mers du large, selon les autres. M. Gordon-Bennett serait parmi les victimes.

Au « New-York Herald » on déclare ce soir que le bruit de la mort de M. Gordon-Bennett est absolument faux.

Un scandale judiciaire

ON ARRETE LE JUGE DE PAIX DE CRUZY-LE-CHATEL

Tonnerre, 20 mars. — A la suite du détournement du titre de cent francs de rente française à Cruzy-le-Châtel, dont nous parlons d'autre part, le juge de paix, inculpé de détournement, a été mis en état d'arrestation ce matin et écroué à la prison de Tonnerre.

Le Parquet perquisitionna cet après-midi à Cruzy-le-Châtel.

Le greffier Lafays a été également arrêté. Le juge de paix a répété qu'il ne voulait pas s'approprier le produit des valeurs, mais qu'il cherchait à avantager son greffier, héritier dans la succession où eut lieu l'apportionnement des scellés.

Le greffier Lafays qu'il n'a jamais eue une idée pareille au juge de paix.

Ce dernier, qui est infirme et ne peut pas marcher, sera placé en surveillance à l'hôpital.

Cette affaire cause une grande émotion dans le canton de Cruzy-le-Châtel.

Le juge de paix est originaire de La Ferté-sous-Journe.

Il est âgé de 43 ans. Il était juge de paix depuis 1902.

Les fonctionnaires des P.T.T. ET LES ELECTIONS

Le Meeting de Mercredi

Paris, 20 mars. — Un comité central d'action électorale des P. T. T. vient de se former à l'occasion des élections législatives prochaines ; il adresse à ce sujet à tous les fonctionnaires, à tous les ouvriers, employés et agents des P. T. T., l'appel suivant :

« L'an dernier, à cette époque, le personnel tout entier était dressé pour la défense de ses droits et la sauvegarde de sa dignité.

Nous avons payé cher notre confiance dans les promesses solennelles qui nous furent faites par le gouvernement d'aujourd'hui. L'heure des justes représailles est venue.

Nous faisons un pressant appel à votre concours pécuniaire et à votre activité : Pour abattre Simyan, l'homme néfaste ! Pour demander compte de leur hostilité à tous les parlementaires qui ont couvert de leurs votes la mauvaise administration et les violences d'un fantôme irrité, à tous ceux qui ont approuvé le manquement à la parole de M. Clemenceau.

Un grand meeting aura lieu le 23 mars 1910, pour anniversaires de la reprise du travail de l'an dernier. Le comité provisoire y fera connaître et soumettra à votre approbation son plan d'action. Vous assisterez tous à cette manifestation, qui sera annoncée par voie d'affiches.

Dernières Nouvelles REGIONALES

Les cambrioleurs à Lille

En rentrant dimanche vers 9 heures et demie du soir à sa villa « Charles et Berthe », située rue d'Abanis, M. Dubois ne fut pas peu surpris de constater que pendant son absence des individus avaient mis sa maison au pillage.

Après s'être introduits dans le jardin en se servant d'une échelle pour escalader le mur de clôture, les malfaiteurs étaient allés dans la villa par la porte d'abais-sol dont la clef se trouvait dans la serrure.

Une fois dans la maison, ils fouillèrent tous les meubles et les armoires, jetant le contenu sur le plancher.

Le lit de M. Dubois fut également complètement bouleversé.

En désordre inimaginable régnait dans toutes les pièces de la maison.

Dans leur hâte à s'enfuir les malfaiteurs, d'après les déclarations de M. Dubois, se sont retirés sans rien emporter.

M. Videt, commissaire de permanence a ouvert une enquête.

Violent incendie à Lambersart

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les pompiers de Lille sont allés à Lambersart pour combattre un violent incendie à Cauche, épicer, 40, avenue Beaugart, et en raison de la violence du feu, on redoutait la destruction complète de l'immeuble.

L'épouse blessée sa rivale

Paris, 20 mars. — M. Léon Barreau, ouvrier relieur, père de deux enfants, occupé avec les siens un petit logement rue Rampal, à Belleville.

Ces jours derniers, M. Barreau et un de ses camarades, appelé Champey, firent connaissance de deux curieuses brocheuses dont ils devinrent les admirateurs.

Hier soir, les deux couples passaient bras dessus, bras dessous, boulevard de la Villette, où se tient actuellement une fête foraine. Soudain, une femme bondit de derrière une baraque ; c'était Mme Barreau. Elle se précipita sur son mari et le frappa à la tête avec sa rivale, Marthe Rémy, la femme du relieur qui porta trois coups de ciseaux à la tête et au ventre.

Arrêtée par des passants, Mme Barreau fut conduite chez M. Cuvelier, commissaire de police, qui l'a envoyée au dépôt.

Marthe Rémy est en traitement à l'hôpital Saint-Louis, où son état inspire de vives inquiétudes.

Le sauvetage des sous-marins

Rochefort, 20 mars. — Ce soir, dans le port de Rochefort, un ouvrier de l'arsenal nommé Fougeroux, a expérimenté, en présence du préfet maritime, un appareil de sauvetage pour sous-marins.

Les expériences ont été faites avec un sous-marin, seront renouvelées prochainement à Paris devant une commission nommée par le ministre.

LES DRAMES DE L'HONNEUR

Le Chèque

par Emile Bergerat

Mariette venait d'entrer, suivi de Gertrude.

« Cette fois, parrai, lui jeta-t-elle, les Donadies sont quittes envers les Barbans. Et dans une envolée de robe elle disparut, sans s'être retournée.

Le professeur s'élança vers André : dit ?

« Que s'est-il passé ?... Qui est-ce ?... Montre-moi ce papier.

« Maître, c'est un chèque, fit le jeune homme avec une joie altérée. Puis il le plaça, le baissa et le cacha dans sa chemise. Vous arrivez trop tard, je viens de vendre mon âme au capital !

« Oh ! le misérable ! maudit le socialiste qui le voyant partir, l'ingrat, la lâche, l'imbecile ! »

QUATRIEME PARTIE

CHAPITRE I